

Chers parents,

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une très bonne année 2022 !

Que celle-ci concrétise tous vos grands projets et vos petites envies (ou vos petits projets et vos grandes envies), et vous en inspire d'autres encore.

Que l'année 2022 vous soit également douce et pleine d'espoir.

Nous avons tous hâte de pouvoir nous retrouver sereinement et laisser ces 2 dernières années définitivement derrière nous !

Comme vous le savez, le comité de concertation (CODECO) a été réuni ce jeudi 6 janvier pour analyser l'évolution de la situation sanitaire afin d'envisager les mesures à prendre pour y faire face.

Considérant l'augmentation rapide des contaminations observée depuis quelques jours en raison de l'émergence du variant Omicron, le CODECO a décidé de confirmer la rentrée du 10 janvier 2022 à 100% en présentiel tout en maintenant, jusqu'au 28 janvier au moins, l'ensemble des mesures de restrictions applicables à la vie scolaire.

A savoir principalement :

- - Le port du masque à partir de la 1^{ère} primaire dans les espaces intérieurs. Celui-ci ne pourra être enlevé que lors des repas et durant les activités physiques. Nous veillerons à instaurer des moments de pause réguliers lors des activités d'apprentissage en classe. *Le port du masque dès la 1^{ère} primaire est une obligation fixée par la Gouvernement fédéral que nous sommes tenus de faire respecter.*
- - Attention permanente à la ventilation renforcée des locaux et installation de détecteurs de CO₂.
- - Invitation aux parents à réaliser des autotests sur les enfants avant la rentrée du 10 janvier et, ensuite, une fois par semaine.

Le CODECO a tout de même décidé d'autoriser à nouveau les sorties scolaires d'une journée dans le respect des règles en vigueur dans la société et au sein du secteur d'accueil de l'activité. Ce qui nous réjouit !

Pour les classes de primaire, avec le port du masque buccal par tous les enfants et le respect des recommandations de ventilation renforcée, les enfants de la classe seront considérés comme des contacts à bas risque en cas de contamination d'un élève.

Pour les classes de maternelles, en cas de contamination d'un élève, compte tenu de la bonne ventilation, les enfants seront considérés à bas risque également.

Le suivi des contacts dans les écoles de l'enseignement fondamental est maintenu pour détecter des clusters ou des foyers. Ce traçage sera appliqué, dans la mesure du possible, à partir de ce lundi sur base des protocoles existants. Désormais, cela signifie que s'il y a 4 cas infectés (au lieu de 2 précédemment) dans la classe (symptomatiques ou non), la classe sera mise en quarantaine pendant 5 jours (au lieu de 7).

Tout sera mis en place dans l'école pour que toutes ces mesures aient un minimum d'impact sur vos enfants.

Je vous remercie pour votre aide, votre collaboration et votre compréhension tout en me réjouissant de vous retrouver toutes et tous en pleine forme lundi,

Dominique